

# Les ermitages de l'ancien doyenné de Toul à l'époque moderne

par Philippe MASSON

## INTRODUCTION

Comme les deux autres grandes religions monothéistes, le christianisme est basé, pour une large part, sur la relation directe entre le croyant et Dieu. Cette religion est aussi fondée sur le pardon et l'amour du prochain.

Ces orientations de la foi ont, dès les premiers balbutiements de ce nouveau culte il y a vingt siècles, conduit des hommes à engager leur vie dans ce dialogue avec Dieu, grâce à la prière, pour eux-mêmes et pour les autres. Certains, afin de parfaire cet engagement, décidèrent de se retirer dans la solitude. Ainsi sont nés les ermites. Des mots grecs *anachorèsis* et *erèmos*, qui désignent respectivement la fuite hors du monde quotidien et le désert, ont été créés les termes d'anachorètes ou d'ermites. Ceux-ci qualifient celui qui se retire en marge de la société dans la solitude.

À la différence du moine et du cénobite, l'anachorète ne vit pas en communauté, même si certains ermitages abritèrent plusieurs ermites, et ne s'engage pas par des vœux à suivre la règle d'un ordre. L'ermitte habite dans sa solitude avec une volonté de dépouillement, de retour sur soi et de pénitence envers ses fautes et celles d'autrui. Telles sont les conditions les plus favorables pour rencontrer Dieu. Dès lors, le désert physique devient l'endroit idéal pour accueillir ces solitaires.

Cela à un tel point que ce mot est progressivement devenu un terme générique pour désigner les solitudes qui reçurent les anachorètes.

Donner une définition précise de l'anachorétisme est un exercice délicat car, de par sa conception même, ce mouvement se compose d'un ensemble de cas particuliers. Heureusement, des similitudes existent qui rendent possible un travail d'analyse global du phénomène.

Le présent travail se propose d'étudier les ermitages, dans le cadre géographique de l'ancien doyenné de Toul, et cela entre les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles car le diocèse de Toul, à cette époque, fut pleinement touché par l'érémitisme. Cependant, afin de limiter ce trop vaste champ d'étude et pour cadrer avec la volonté des Etudes Tuloises d'étudier l'histoire locale, nous avons choisi de nous inscrire dans la limite géographique de l'ancien doyenné de Toul tel qu'il existait lorsque le diocèse de Toul était alors un des plus vastes de France, avant le démembrement du diocèse des années 1777 et 1778 qui créa les deux évêchés voisins de Nancy et Saint-Dié et avant les mesures révolutionnaires qui, en 1790, firent disparaître l'évêché de Toul au profit de celui de Nancy.

## LES ERMITAGES

Cette expression, qui désigne l'endroit abritant l'ermite est, elle aussi, assez floue. Or, l'ermitage n'est pas qu'un simple abri. Il est le monde propre à l'ermite, que l'anachorète se crée lui-même et cela, en dehors de la société.

Il fallait, en ce qui concerne les ermitages, réaliser un corpus scientifiquement établi, afin de quantifier le phénomène, puis, pour chaque ermitage, étudier sa localisation, son histoire. Le choix délibéré d'étendre la période d'étude du mouvement sur trois siècles permet, dans la mesure des sources disponibles, d'essayer d'étudier si ce courant a évolué durant cette longue période.

Pour répondre à toutes ces questions, cet article se propose tout d'abord de s'intéresser aux ermitages, à leur implantation, aux hommes dont ils relèvent, ainsi qu'au bâtiment en lui-même, ses composantes et les manifestations qui s'y déroulaient.

### ORIGINE ET HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ÉRÉMITISME

L'érémitisme n'a peut-être pas été inventé par les chrétiens. Dès l'Antiquité grecque, certains philosophes avaient compris la nécessité de la solitude et Philon fait l'éloge des «*thérapeutes*» qui demeuraient dans des cellules, distantes les unes des autres, et créaient ainsi une sorte de groupement d'ermite. Ce mouvement, nous informe Plotin, avait pour but le bien de l'intelligence, l'instruction ou la contemplation<sup>1</sup>. Ces causes diffèrent donc quelque peu des motivations des premiers anachorètes chrétiens.

Elie et saint Jean-Baptiste sont les précurseurs reconnus des ermites. Le prophète dut s'exiler par suite de la haine de Jézabel, femme d'Achab, roi d'Israël, laquelle introduisit le culte de Baal et d'Ashtart dans le pays. Saint Jean-Baptiste, qui appartenait à la secte juive des Esséniens dont les membres vivaient groupés à l'écart du monde et suivaient une discipline stricte,

se retira très jeune dans le désert. Enfin le Christ, également, séjourna plusieurs fois dans la solitude<sup>2</sup>.

Pour les premiers chrétiens, ce mouvement consista en une fuite afin d'éviter les persécutions. Ainsi, selon sa Vie, écrite par saint Jérôme, saint Paul de Thébàide, qui vécut approximativement entre les années 228 et 341 de notre ère, est désigné comme le premier ermite puisqu'il se retira dans la solitude du désert égyptien pendant la persécution de Dèce, vers 250<sup>3</sup>.

L'ermite le plus connu fut saint Antoine. Né à Quénan, en Haute-Egypte, vers 250-251, dans une famille aisée, il devient orphelin à l'âge de vingt ans. Frappé



**Saint Antoine ermite.**

Gravure de Jacques Callot.

Remarquer l'ermitage, au second plan, à gauche.

1. SAINSAULIEU (J.), «Ermîtes», *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, p. 765.

2. MATHIEU 4-1, MARC 1-12.

3. SAINSAULIEU (J.), *ibid.*, p. 766.

par un écrit de Mathieu, il vend l'ensemble de ses biens et se retire dans le désert de la Thébaïde dans la partie méridionale de l'ancienne Egypte. À son exemple, de nombreux ascètes vont fuir le monde civilisé, à la fin du III<sup>m</sup> et au début du IV<sup>m</sup> siècle, entrer en contact les uns avec les autres, puis constituer des groupements plus ou moins organisés. Antoine devint alors un des guides spirituels les plus réputés pour ces personnes.

Toutefois, il semble que ce fut saint Pacôme (v. 290-346) qui, le premier, selon ses biographes, définit nettement le cénobitisme et l'appliqua sur la rive droite du Nil. Ces premiers reclus vont se répandre depuis l'Egypte, dans tout l'Orient <sup>4</sup>.

L'Europe occidentale, alors partie intégrante de l'empire romain, va subir, à l'époque du Bas empire, de nombreuses influences commerciales et religieuses venant de l'Orient. Erémisme et cénobitisme vont alors se développer dans ces contrées après l'implantation progressive du christianisme. Ainsi, le monachisme se développe dans le midi méditerranéen, aux îles de Lérins et dans les pays de Loire. Saint Martin fut un des premiers précurseurs de ce mouvement, imité par saint Germain d'Auxerre <sup>5</sup>.

#### L'ÉRÉMITISME EN LORRAINE ET DANS L'ANCIEN DIOCÈSE DE TOUL, DES ORIGINES À L'AUBE DE L'ÉPOQUE MODERNE

Il semble que christianisme et érémitisme se soient répandus simultanément en Lorraine. Bien que le débat ne soit pas totalement clos, les auteurs s'accordent généralement pour dater l'évangélisation de la région vers les V<sup>m</sup> et VI<sup>m</sup> siècles grâce à saint Mansuy qui devint le premier évêque de Toul. Or son successeur immédiat, saint Amon, se retira dans l'ermitage qui porte son nom sur le territoire de l'actuelle commune de Favières dans le Xaintois, où il avait fait bâtir une chapelle dédiée à la Vierge et un puits, toujours visible de nos jours, ainsi que quelques cellules pour les personnes partageant son goût pour la solitude <sup>6</sup>.

4. SAINSAULIEU (J.), *ibid.*, p. 769.

5. LE GOFF (J.), «Des dieux de la Gaule à la papauté d'Avignon», *Histoire de la France religieuse*, T1, p. 122.

6. MARTIN (Chanoine E.), *Les ermites au diocèse de Toul*, p. 4.

7. BOUVET (M-B.), «Les chapelles de montagne», *Itinéraires du*

Cependant, le premier mouvement de retrait hors du monde qui toucha notre région ne débuta qu'à partir du VII<sup>m</sup> siècle et se localisa dans le massif vosgien, plus précisément dans la haute vallée de la Meurthe <sup>7</sup>.

L'initiateur de ce comportement collectif est saint Amé. Celui-ci, né à Grenoble vers 570, se fit moine mais quitta son monastère pour s'installer dans la solitude près d'une grotte sur le territoire de l'actuelle commune de Remiremont, l'endroit étant dénommé, par la suite, le Saint-Mont.

Influencés par saint Colomban, moine venu d'Irlande qui fut un des grands christianisateurs et initiateurs du monachisme de la région avant 600, ses disciples, recherchant des lieux solitaires, vont suivre l'exemple d'Amé. Romaric, grand d'Austrasie, se réfugia sur le Saint-Mont. Saint Arnould, évêque de Metz, le rejoignit vers 629. Saint Dié, saint Gondelbert et saint Hidulphe vont également gagner cette région inhabitée où, très tôt, ces différents foyers anachorètes vont se transformer en établissements monastiques à l'origine des grandes abbayes vosgiennes : Luxeuil, fondée par saint Colomban, Moyenmoutiers créée par Hidulphe, le Saint-Mont et Etival pour les hommes, Bonmoutiers et Senones, créées par Gondelbert, pour les femmes <sup>8</sup>.

Au VIII<sup>m</sup> siècle, ce premier mouvement érémitique s'essouffle pour diverses raisons <sup>9</sup>. Tout d'abord, il n'arrive pas à se renouveler lui-même. De plus, il est concurrencé par la construction de monastères et les concessions de terre se raréfient. Enfin, le pouvoir laïc tente d'empêcher la fuite au désert de ses grands administrateurs. Dès 511, au concile d'Orléans, il est décidé qu'un homme libre doit obtenir l'autorisation du roi ou du comte dont il dépend pour partir en solitude. Malgré tout, le mauvais état du clergé carolingien fait qu'ermes et reclus continuent à attirer les fidèles.

Plus tard, l'anachorétisme eut aussi beaucoup de succès en Lorraine aux XI<sup>m</sup> et XII<sup>m</sup> siècles. Mais, ce mouvement fut moins important que précédemment. Cette audience s'explique par le fait que la vie bénédictine, malgré la réussite des grandes réformes, en

*Patrimoine*, n°133, p. 4.

8. MARTIN (Chanoine E.), *op. cit.*, p. 5.

9. GUINEBERT (I.), *L'érémitisme dans le diocèse de Toul jusqu'au VIII<sup>m</sup> siècle*, p. 3.

particulier celle de Cluny, ne satisfaisait pas les personnes à la recherche d'une plus grande perfection, désireuses d'une vie de pénitence et de mortification, d'autant que le travail intellectuel, cher aux bénédictins, s'accommodait mal avec l'ascétisme intégral<sup>10</sup>. Enfin, une partie de la population refusait un certain enrichissement de l'Eglise.

La France entière est gagnée par ce courant et on trouve des ermites dans toutes les régions à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Souvent ces groupements érémitiques donnèrent naissance à des établissements religieux. Saint Bruno crée la Grande-Chartreuse en 1084 dans un esprit de vie pénitente très sévère et avec une volonté de rupture totale avec le monde extérieur. Robert d'Arbressol, après avoir vécu en ermite à Notre-Dame-de-la-Roë, dans la Mayenne, fonde Fontevrault après 1096.

Le diocèse de Toul n'échappa pas à ce mouvement général. Jean de Bayon a noté dans sa chronique : *«qu'en ce temps (vers 1084), en Lorraine, en Alsace, en Allemagne, beaucoup fuyant le siècle construisirent des ermitages dans des lieux reculés; certains devinrent aussitôt importants»*. Malheureusement ce mouvement a laissé peu de traces. On sait qu'à Toul, l'ermitage de Saint-Jean-Baptiste, dit de Froide-Terre, fut fondé, d'après Benoît Picard, au XII<sup>e</sup> siècle. Des moines furent aussi attirés par la vie érémitique. Ce qui semble indiquer qu'elle apparaissait comme la forme la plus parfaite de la vie religieuse. Par exemple, deux religieux, Thiébert et Gisebour se retirèrent dans des cellules solitaires au pied de la Haute-Pierre, près de Moyenmoutiers, le vendredi saint 19 avril 1090, jour choisi comme étant le plus saint de tout le Carême. L'abbé Bertrice procéda à leur réclusion. Ici également, des monastères vont sortir de ces groupements. Hérival, vallée retirée de la forêt vosgienne, fut choisie, en 1082, par un prêtre nommé Engebaldus pour l'abriter dans sa nouvelle vie faite de pénitence et de réparation. Il emmena plusieurs compagnons avec lui. À terme, ce groupement reçut une règle adaptée de celle de saint Augustin, semble-t-il après 1155, c'est-à-dire assez tardivement. Enfin, comme beaucoup d'établissements religieux, Hérival

va voir des maisons adopter sa règle. Ce sont celles d'Aubiey et de Bonneval.

Au Saint-Mont, la grande abbaye féminine est disparue au début du IX<sup>e</sup> siècle. Le monastère d'hommes subsista mais disparut à une date inconnue, ce qui fait que, dans le troisième quart du XI<sup>e</sup> siècle, ne vivait plus, dans cet endroit, qu'un prêtre nommé Anthènor. Celui-ci fut rejoint par des disciples et, à sa mort, un certain Séhère fut choisi pour lui succéder comme *«père»* à la tête de cette communauté. Le succès de ce mouvement et l'augmentation du nombre d'ermites nécessita l'adoption d'une règle. Les *«frères»* choisirent alors celle de saint Augustin. Enfin, Séhère, déjà prêtre avant de se retirer sur le Saint-Mont, fut consacré abbé par l'évêque Pibon en 1093. Puis, le mouvement se développa à Chamousey et à Toul, à l'abbaye Saint-Léon, où vivaient les chanoines réguliers de Saint-Augustin<sup>11</sup>.

Ce mouvement a ensuite laissé peu de traces jusqu'à l'époque étudiée présentement. Il ne faut toutefois pas conclure à l'essoufflement de l'érémitisme aux époques du moyen âge classique et tardif. Des ermitages furent constitués tout au long des trois siècles qui séparent la seconde vague de créations et la période moderne où se déroula la troisième et dernière vague. À Toul, l'ermitage de Gare-le-Col, sous l'invocation de Notre-Dame-de-Valcourt, fut établi en 1238 par les maîtres échevins, dix justiciers, cinq enquêteurs, ainsi que les principaux habitants de la cité, réunis en une confrérie avec la volonté, à travers cette fondation, de se vouer à la Vierge<sup>12</sup>.

Les recherches entreprises ici, n'ont pas permis de trouver la trace d'établissement d'ermitages dans le diocèse de Toul au XIV<sup>e</sup> siècle. Cela peut, peut-être, s'expliquer en dehors de la destruction des sources, par la crise que traverse la Lorraine à cette époque<sup>13</sup>. Causée par le surpeuplement, la famine frappe les populations rurales dans les années 1315-1317. La peste noire atteint la Lorraine en 1348 et devient endémique jusqu'à la fin du Moyen âge. Enfin, les bandes armées anglaises ou bourguignonnes ravagèrent la région et l'insécurité devint totale. Le pays ne se rele-

10. CHOUX (Chanoine J.), *Recherches sur le diocèse de Toul au temps de la Réforme Grégorienne. L'épiscopat de Pibon*, p. 149.

11. CHOUX (Chanoine J.), *op. cit.*, p. 157.

12. A.D.M.M., AC 527/130.

13. PARISSÉ (M.), *Histoire de la Lorraine*, p. 200.

va que dans la seconde moitié du XV<sup>m</sup> siècle. Toutefois, les temps difficiles sont souvent ceux où la ferveur est la plus forte. Et des ermitages, pourvus d'une certaine renommée, sont créés dans ce dernier siècle du Moyen âge. À Bulligny, l'ermitage de Notre-Dame-de-Pitié est créé le 8 avril 1435 dans le parc du château <sup>14</sup>. À ces fondations, précisément datées, s'en ajoute une autre plus vague mais généralement datée

de la même période. Cela concerne l'ermitage de Notre-Dame à Toul.

L'érémisme est donc un phénomène religieux qui s'est longuement développé dans le diocèse de Toul jusqu'au début de l'époque moderne, laquelle période constitue l'apogée de mouvement.

# 1. ETUDE GEOGRAPHIQUE

## 1.1. AU NIVEAU DE L'ENSEMBLE DU DIOCÈSE

### 1.1.1. Essai de recensement des ermitages

Les historiens qui ont étudié l'histoire religieuse de la Lorraine à l'Époque moderne donnent le chiffre de cent cinquante ermitages présents dans le diocèse de Toul au début du XVIII<sup>m</sup> siècle. Cette estimation est obtenue grâce aux renseignements fournis par une visite ordonnée par Monseigneur François Blouet de Camilly, en 1707, mais dont peu d'archives subsistent <sup>15</sup>. L'abbé Eugène Martin en a retrouvé environ cent quarante, sans, semble-t-il, prêter attention à la chronologie de ceux-ci, c'est-à-dire sans chercher à déterminer leur époque de fondation et de fermeture <sup>16</sup>.

Une étude récente, en ne retenant que les ermitages existant entre le XVI<sup>m</sup> et le XVIII<sup>m</sup> siècle, a permis d'en dénombrer deux cent-sept, installés dans ce diocèse pendant ces trois siècles <sup>17</sup>. Ce chiffre a été obtenu en consultant principalement les cartes anciennes, le *Pouillé* du père Benoît Picard, la *Notice sur la Lorraine* de Dom Calmet ainsi que les différentes sources archivistiques. Les renseignements fournis furent ensuite recoupés après dépouillement. Ce résultat doit être pris comme un minimum. Il est en effet certain, vu le caractère marginal de l'érémisme, que des ermitages se sont créés puis ont disparu sans qu'il en subsiste la moindre trace. À la vue des recherches

effectuées, on peut évoquer l'implantation d'un maximum d'environ deux cent cinquante ermitages sur le territoire du diocèse de Toul durant ces trois cents ans. Incontestablement, ce chiffre impressionne. Certes, le diocèse est étendu, il couvre approximativement les 3/5<sup>m</sup> de l'actuelle région Lorraine. Mais, vu la spécificité et la rudesse de la vie érémitique, il faut en conclure que nous sommes ici en face d'un phénomène majeur. Cependant, le diocèse de Toul n'est pas un cas isolé dans le nord-est de la France de l'époque. M. Jean Leclerc, dans son étude sur l'anachorétisme en Moselle, en prenant comme cadre géographique l'actuel diocèse de Metz, relève la présence de cent quarante-sept ermitages sur le sol de celui-ci dont cent vingt durant la première partie du XVIII<sup>m</sup> siècle <sup>18</sup>. Si le sujet n'a pas été étudié pour le diocèse de Verdun, dernier composant des fameux Trois Evêchés, l'analyse des cartes anciennes fait ressortir l'existence d'ermitages qui le parsèment. Un des plus célèbres étant certainement l'ermitage Saint-Brice à Avioth, réputé comme sanctuaire à répit. De plus, les mesures prises par l'évêque au milieu du XVIII<sup>m</sup> siècle contre les ermites de son diocèse prouvent l'importance du phénomène érémitique dans le diocèse de Verdun.

Ce succès de l'érémisme dans les diocèses du nord-est de la France se retrouve dans les autres diocèses du pays. M. Jean Sainsaulieu a montré que l'anachorétisme a laissé des traces partout en France <sup>19</sup>. Toutefois, l'implantation érémitique est inégalement répartie à

14. A.D.M.M., B 298.

15. AIMOND (Monseigneur C.), *Histoire des Lorrains, essai sur leur vie politique, sociale économique et culturelle*, p.301. De cette visite ne subsistent que la liasse G1200 des A.D.M.M. et des mentions de visites dans le Pouillé du diocèse de Verdun.

16. MARTIN (Chanoine E.), op. cit., p.17.

17. MASSON (Philippe), *Ermîtes et ermitages dans le cadre de l'ancien diocèse de Toul entre le XVI<sup>m</sup> et le XVIII<sup>m</sup> siècle*, Mémoire de Maîtrise, Université de Nancy II, 1999, 205 p.

18. LECLERC (J.), *Ermîtes et ermitages mosellans*, p.9 et 123-126

19. SAINSAULIEU (J.), op. cit., p. 772.

l'Époque moderne. Si l'on divise le pays en quatre quarts égaux, c'est dans le quart nord-est que l'on trouve les fondations d'ermitages les plus nombreuses et de beaucoup. Ainsi, nous sommes en présence d'un fait qui touche l'ensemble du royaume mais surtout ses marges de l'Est.

### 1.1.2 Explication du succès de l'érémisme

Le succès du phénomène érémitique, illustré par la prolifération des ermitages, se justifie par différentes explications d'ordre politique, religieux et intellectuel.

Sur le plan politique, la France, dans la seconde moitié du XVI<sup>m</sup> siècle, sortait des guerres de religion, période violente s'il en est, ce qui provoqua, chez certains, le désir de rompre avec un monde qui apparaissait comme un monde de brutalité. De plus, la dissolution de la Ligue en 1594, l'édit de Nantes de 1598, le fait que, malgré la victoire catholique, ce soit un protestant ayant abjuré sa foi qui devienne roi, tout cela crée chez certains ligueurs un sentiment de malaise. Ceux-ci sont tiraillés entre leur fidélité au roi et le fait que celui-ci soit un ancien huguenot. Aussi, ces hommes frustrés, pour qui l'avenir est sans importance mais qui ne peuvent, par conviction et foi profonde sortir de l'Eglise, choisissent de sortir du monde. La fuite au désert constitue donc pour certaines de ces personnes, éprises d'absolu, le rejet d'une société fondée sur le compromis <sup>20</sup>.

En ce qui concerne la religion, beaucoup de maisons, monastères et prieurés ont été détruits. Le clergé de la fin du XVI<sup>m</sup> siècle et du début du XVII<sup>m</sup> n'est pas encore réformé, même si, dans certains diocèses et particulièrement en Lorraine, des évêques, comme Nicolas Psaume, évêque de Verdun entre 1548 et 1575, ont déjà commencé le redressement de l'Eglise. Cependant et majoritairement, les prêtres sont ignorants, grossiers, peu ou pas formés. Les ordres religieux traditionnels ne sont pas encore réformés. Ainsi, les abus des ecclésiastiques expliquent en partie cet attrait pour la vie solitaire et contemplative, d'autant plus que, dans le même temps, certains laïcs sont prêts à fonder des ermitages <sup>21</sup>.

20. TAVENEAU (R.), *Le catholicisme dans la France classique*, T1, p. 84-92.

21. SAINSAULIEU (J.), *Etude sur la vie érémitique en France*, de



### Saint Pacôme.

Gravure de Jacques Callot.

Noter la présence de l'ermitage et de sa chapelle à droite. Le bâtiment est alors représenté tel qu'on le percevait au XVII<sup>m</sup> siècle.

Du point de vue spirituel et intellectuel, la renaissance des lettres antiques, étendue à la patristique, a ramené au jour une littérature chrétienne sur le désert par la redécouverte des ouvrages de saint Jérôme auxquels sainte Thérèse d'Avila se référa, mais également les textes de saint Jean Climaque, et plus particulièrement *L'Echelle spirituelle* que Louis de Grenade qualifia d'enthousiasmant, ainsi que les grandes œuvres des chartreux qui sont par exemple *La Vie du Christ* ou *Les Constitutions chartreuses*, lesquelles influencèrent Ignace de Loyola. Ainsi naquit le désir d'imiter les pères du désert <sup>22</sup>.

la *Contre Réforme à la Restauration*, p. 14-15.

22. SAINSAULIEU (J.), «Ermites», *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, T15, p. 775.

Qui plus est, l'esprit de l'érémisme rejoignait alors celui de la Réforme Catholique. En effet, la vie érémitique imposait l'engagement total au service de la solitude, de la prière et de l'austérité. Elle cadrait parfaitement avec la spiritualité de la Réforme Catholique, laquelle mettait, à cette époque, l'accent sur le rôle des œuvres dans le salut du chrétien <sup>23</sup>. De plus, le climat de la Réforme Catholique orienta les croyants vers une foi extrême. Ainsi, la mystique espagnole était caractérisée, entre autre, par un désir de mortification et M. Alain Saint-Saëns a démontré l'attraction de cette spiritualité à l'égard de l'érémisme <sup>24</sup>.

Celle-ci se diffusa en France grâce au Carmel installé dans le pays par le cardinal de Berulle et se répandit en Lorraine au début du XVII<sup>e</sup> siècle. De même, Cordeliers et Capucins favorisèrent les formes de dévotion les plus affectives et les plus sensibles <sup>25</sup>. Or, ces ordres religieux furent très appréciés des populations et du pouvoir central dans la Lorraine de l'époque moderne. La preuve en est que le couvent des Cordeliers de Nancy se trouvait juste à proximité du palais des ducs de Lorraine.

Mais ce sont les diocèses du nord-est qui vont, tout spécialement, bénéficier du dynamisme du mouvement. Ils vont, en effet, concentrer les raisons qui firent le succès de l'érémisme durant les temps modernes. Cela s'explique par le fait que, comme l'a montré René Taveneaux, la Lorraine appartient à cette «*frontière de catholicité*», cette zone catholique qui jouxte les régions protestantes de l'Alsace, peuplée de luthériens au sud, dans la région de Riquewihr, et de calvinistes au nord, principalement dans le comté de Hanau-Lichtenberg et le Saint-Empire. Or, c'est dans ce territoire que les thèses et la foi catholique sont les plus vivaces. Dès lors, des religieux furent prêts à payer des ermites afin de lutter contre les protestants.

Par ailleurs, les ducs, du moins dans un premier temps, favorisèrent la spiritualité érémitique par des avantages consentis aux solitaires. Enfin, la Lorraine, terre francophone, dont les duchés étaient indépendants, malgré les soubresauts du XVII<sup>e</sup> siècle, jusqu'en 1766, recueillit nombre de ces anciens ligueurs préfé-

rant se retirer du monde que faillir à leur conviction et servir un roi converti.

### 1.1.3. Répartition des ermitages à l'intérieur du diocèse

L'emplacement de l'ermitage n'est pas indifférent car le choix du lieu fait partie de la démarche hors du monde. La réalisation d'une carte où tous les ermitages découverts ont été représentés, permet de démontrer l'ampleur du phénomène érémitique à l'échelle du diocèse. En effet, partout dans le diocèse des ermitages ont été construits. Toutefois, cette répartition dans l'espace se doit d'être nuancée. Il existe des zones où la densité d'ermitages est plus ou moins importante. On constate que les marges orientales et occidentales du diocèse ainsi que l'extrême nord furent des régions où il y eut moins d'ermitages construits. Par opposition, ce que l'on peut appeler une zone centrale assez vaste et irrégulière dont la circonférence serait constituée d'une ligne imaginaire reliant les villes de Toul, Nancy, Lunéville, Epinal, Bourmont et Neufchâteau contient la grande majorité des ermitages recensés.

Les anachorètes ont construit leurs ermitages et se sont fixés dans une zone constituant un large centre plutôt orienté vers le sud à l'intérieur du diocèse et par conséquent plutôt au centre sud de la région Lorraine actuelle. Dans cette zone, le doyenné de Toul fut particulièrement favorisé puisqu'on y trouve plus de deux fois plus d'ermitages (15) que le nombre moyen de solitudes par doyenné du diocèse.

Il existe une autre particularité dans la répartition géographique des ermitages que la carte fait bien ressortir, c'est un phénomène de groupement. Dans le doyenné de Toul, douze des quinze ermitages du doyenné se trouvent autour de la ville ou au sud de celle-ci, implantés selon un axe nord-nord-est sud-sud-ouest. D'où la présence d'un nuage d'ermitages autour de certains noyaux urbains.

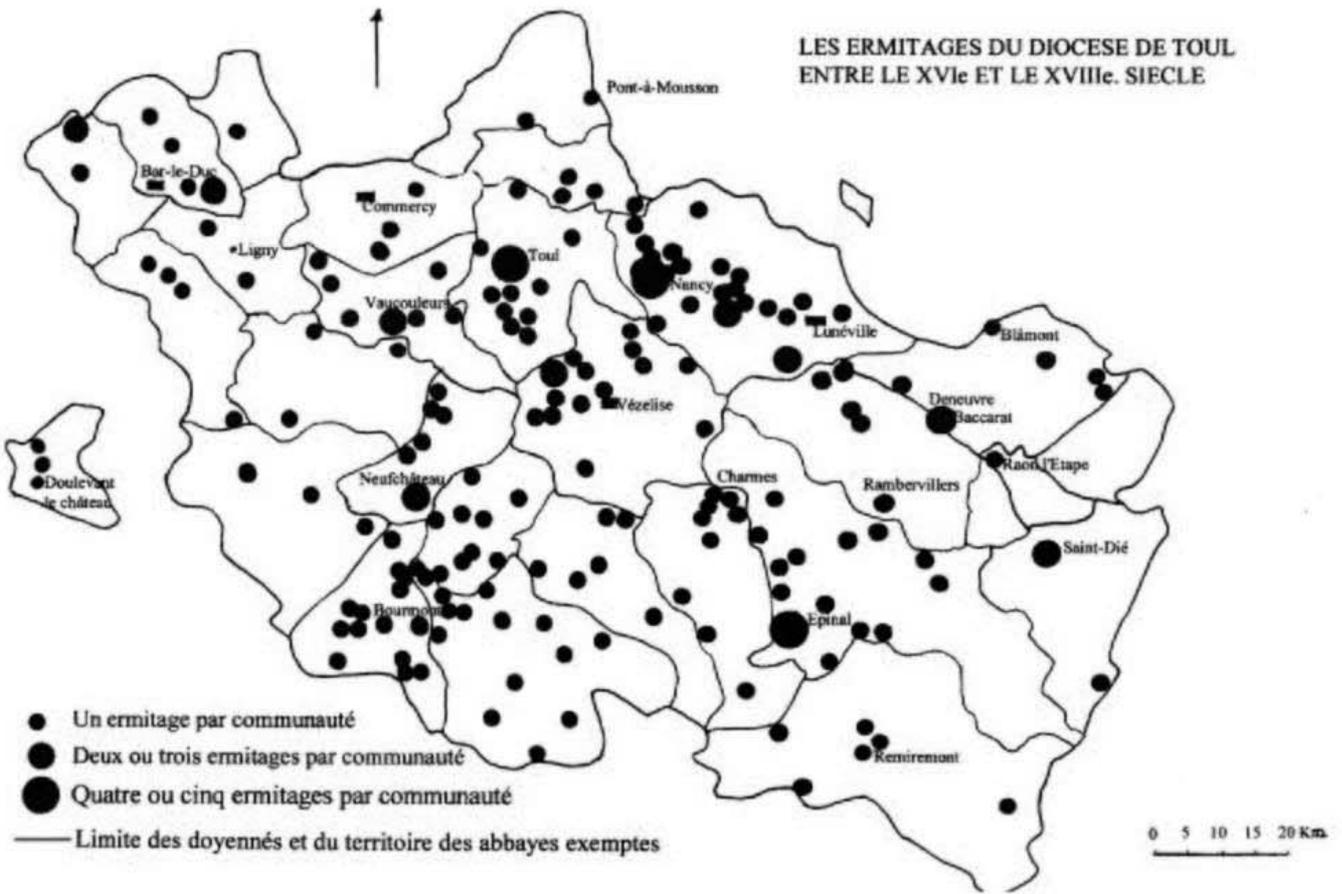
23. PERNOT (M.), *Etude de la vie religieuse de la campagne lorraine à la fin du XVII<sup>e</sup> s.*, p. 99.

24. SAINT-SAËNS (A.), *La nostalgie du désert, l'idéal érémitique*

*en Castille au siècle d'or.*

25. TAVENEAUX (R.), «La vie religieuse», *Encyclopédie illustrée de la Lorraine*, p.124.

LES ERMITAGES DU DIOCESE DE TOUL  
ENTRE LE XVIe ET LE XVIIIe. SIECLE



LIMITES ET SUBDIVISIONS DU DIOCESE DE TOUL  
AU DEBUT DU XVIIIe. SIECLE



Cette étude de la répartition des ermitages à travers le diocèse de Toul démontre qu'en matière de vie solitaire, il existe des zones de concentration où un certain nombre d'ermitages sont présents et des régions où le phénomène est peu important, tout cela à l'intérieur d'un même diocèse. Ce fait, curieux, nécessite d'être interprété.

#### **1.1.4. Explication de la répartition des ermitages à l'intérieur du diocèse de Toul.**

Deux grandes causes permettent d'interpréter la localisation des ermitages dans le diocèse de Toul. Tout d'abord la géographie physique de cet ensemble dont l'homme ne peut s'affranchir. Interviennent également des origines religieuses.

Du point de vue de la géographie physique, le diocèse se signale par un relief de côte d'où la présence de plateaux drainés par de nombreuses rivières qui s'écoulent vers le nord -à l'exception de la Saône- à travers leur vallée respective. À l'est de ce premier ensemble, s'élève le massif vosgien, vaste zone d'une vingtaine de kilomètres de large, qui constitue la frontière avec la région voisine de l'Alsace selon une direction nord-est-sud-ouest. Cette région se définit, principalement, par son altitude supérieure à cinq cents mètres. Elle compose donc un endroit hostile par son relief et son climat, où les ermitages sont peu présents à l'époque moderne. Il faut donc constater ici un changement radical par rapport au Moyen âge où les Vosges constituaient une zone d'attraction pour les ermites.

Ainsi, le massif vosgien est la seule zone dans le diocèse où le relief soit si déterminant dans l'absence d'ermites. Mais d'autres phénomènes naturels peuvent aussi intervenir. C'est le cas de la qualité des sols.

La société d'Ancien régime est une société rurale où la terre fournit le principal moyen de subsistance. Les ermites n'échappent pas à cette réalité car eux aussi travaillent la terre. Or, il existe des terres propices à la culture et d'autres qui ne le sont pas. Si l'on superpose la carte des ermitages et celle des bonnes et mauvaises terres de labour, il est aisé de constater que les ermitages évitent d'être installés sur les mauvaises terres de labour et se localisent plutôt sur les bonnes terres.

Dans les terres favorables du sud des Côtes de Toul se trouvent les ermitages de Charmes-la-Côte, Bulligny. Ces exemples semblent illustrer cette adéquation.

Mais, le relief n'est pas la seule explication géographique de l'implantation des ermitages. L'homme est présent et il influence le milieu dans lequel il vit. Ainsi, si l'on réalise une carte du diocèse où chaque communauté est représentée, de même que l'ensemble des ermitages, il faut constater que les régions où l'habitat groupé est le plus présent sont également les zones denses en ermitages. Cela concerne le centre et le sud-ouest du diocèse et confirme que le massif vosgien, surtout la moitié sud de celui-ci, est une zone répulsive, où peu d'hommes, même les ermites sont prêts à s'installer. Qui plus est, il faut alors remarquer que les ermitages sont également présents autour des principales villes du diocèse car on y a plus la possibilité d'y faire des fondations, pour des raisons économiques et pécuniaires, les villes concentrant une partie de la richesse. Le statut de Nancy, capitale ducale et ville administrative, accentue le phénomène d'où la présence de nombreux ermitages autour de la ville et dans le doyenné de Port.

Toutefois, l'adéquation entre les endroits où les ermitages sont nombreux et les zones où l'habitat groupé est fortement présent, ne se vérifie pas forcément en ce qui concerne les activités humaines. Tout d'abord, par rapport aux grandes routes commerciales qui traversent le diocèse, la situation est à nuancer. En effet, certains ermitages sont situés sur les principaux axes, comme c'est le cas à Void, au carrefour des routes allant de Vaucouleurs vers Verdun et de Toul vers Ligny, puis Paris.

Mais, il existe également un certain nombre d'ermitages éloignés de toutes voies principales de communication. Cela concerne les ermitages installés dans le centre et le sud du diocèse, dans l'ouest du doyenné du Xaintois, dans le doyenné de Châtenois et sur les frontières communes des deux doyennés de Bourmont et de Vittel. Ce phénomène se rencontre, enfin, à l'ouest du diocèse dans les doyennés de Reynel et de Dammarie.

En ce qui concerne les sites où l'industrie et le commerce, sous leurs différentes formes, sont présents dans le diocèse, il faut remarquer, qu'à l'exception des

viles importantes de ce point de vue, les ermitages sont majoritairement dans des zones où l'industrie, encore balbutiante à cette époque, est absente.

Toutefois, il existe une autre explication à cette implantation des ermitages à travers le diocèse. Celle-ci est moins liée à la présence et à l'activité des hommes puisqu'il s'agit d'une cause religieuse. En effet, la façade ouest du diocèse constitue une région ouverte aux influences françaises ce qui se traduit, sur le plan spirituel, par une influence janséniste. Il en résulte, au niveau local, un certain rigorisme hostile à toutes les formes de piété non contrôlées par l'évêque.

Il n'y a donc pas de déterminisme pour expliquer la répartition des ermitages à l'échelle du diocèse. Celle-ci résulte d'un ensemble de facteurs. C'est donc un phénomène complexe. Ainsi une étude sur un plan plus proche de la microgéographie permet d'affiner cette analyse.

## 1.2. Au niveau des communautés

Un phénomène intéressant est à remarquer d'emblée dans cette étude des ermitages sur le plan des communautés. Dix communautés du doyenné abritent un ou plusieurs ermitages sur leur territoire. Or, la moitié de celles-ci sont des paroisses et les autres sont des annexes ou des dépendances. Cela signifie que l'ermitage ne joue pas toujours un rôle de substitution d'une vie religieuse locale insuffisamment présente.

Grâce à l'étude conjointe des archives, des écrits portant sur les ermitages du diocèse de Toul, des cartes anciennes ou récentes, tous les ermitages dénombrés ont pu être localisés précisément. Or, il est clair qu'un ermitage n'est pas fondé n'importe où. Il dépend du milieu dans lequel il s'intègre, que ce milieu soit physique ou humain. Mme Marie-Hélène Froeschle-Chopart a ainsi montré combien espace et sacré étaient liés<sup>26</sup>. L'étude qui suit prend en compte la localisation des ermitages par rapport à l'habitation, les autres signes religieux, les voies de communication, l'hydrographie, l'espace humanisé et le site car chacun de ces éléments intervient dans l'installation d'un ermitage.

26. FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), «L'espace et le sacré au XVII<sup>e</sup>», géographie des cultes d'après la carte de Cassini», *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, T90, 1983, n°2.

### 1.2.1. Situation des ermitages par rapport à l'habitat

Le résultat de l'étude de la localisation des ermitages par rapport aux habitations constitue une surprise car il va à l'encontre des idées reçues sur le sujet. En effet, contrairement à ce que l'on pense généralement, plus de 80% des ermitages qui ont pu être localisés ici avec précision, se trouvent dans une zone proche d'habitats, dans un rayon de deux kilomètres maximum autour de ceux-ci. Qui plus est, le phénomène est accentué par le fait que plus de la moitié des ermitages sont construits dans un endroit proche de l'habitat groupé, villes ou villages. Toul est ceinturé d'une couronne d'ermitages. L'ermitage Saint-Florentin est à moins de deux cent mètres du village de Charmes-la-Côte.

Il convient maintenant d'essayer de comprendre pourquoi les ermitages sont si proches des communautés. Trois causes peuvent expliquer ce phénomène. Tout d'abord, il faut se souvenir qu'un des moyens de subvenir à ses besoins, si modestes soient-ils pour un ermite, est la quête, bien que celle-ci soit de plus en plus sujette à caution par les autorités civiles et religieuses, ce qui sera étudié ultérieurement. Malgré tout, elle constitue un fait bien réel. Or elle nécessite que l'ermitage se trouve à proximité de zones où la population est, sinon importante, du moins présente d'où l'installation des ermitages près des villes ou des villages. Ensuite, il faut savoir que l'ermitage se compose le plus souvent d'une chapelle. Ces chapelles campagnardes sont fréquemment le siège de manifestations diverses. Des messes y sont dites. Par exemple, on célèbre une messe le jour de la saint Pierre dans l'ermitage du même nom à Choley-Ménillot<sup>27</sup>. Les ermitages sont également des lieux de pèlerinage. C'est le cas de l'ermitage Saint-Jean d'Aingeray<sup>28</sup>. Or, souvent, les lieux du sacré sont également les lieux où travaille la population. Cela peut permettre d'expliquer la présence de ces chapelles et ermitages sur le finage des communautés. La troisième explication résulte de la précédente. Le concile de Trente et la Réforme Catholique eurent, parmi d'autres conséquences, la volonté d'une reprise en main et d'un encadrement plus strict de la vie religieuse des fidèles.

27. A.D.M.M., G187.

28. A.D.M.M., G212.



**Carte des Naudains : Toul et sa région.**

Les ermitages sont installés à proximité de la ville, contrairement aux idées reçues.

Copyright n°83 FD 464 V Inventaire de Lorraine. ADAGP



**Carte des Naudains**

On remarque la présence de plusieurs ermitages le long des Côtes de Toul  
 Copyright n°83 FD 463 V Inventaire de Lorraine. ADAGP

Sur le plan de la dévotion, on voulut orienter la piété des catholiques vers une vénération de la personne du Christ dont le culte est, par définition, localisé dans l'église de la communauté. Sur le plan pratique, cela eut pour conséquence la mise en place, par les évêques, d'une politique de rapprochement des lieux de culte plus ou moins dispersés sur le territoire d'une communauté vers le centre de celle-ci, c'est-à-dire le village, afin de mieux faire contrôler ces cultes, tendant parfois à la «*superstition*», par le curé de paroisse.

### **1.2.2. Situation des ermitages par rapport aux autres signes religieux**

80% des ermitages sont localisés à proximité d'autres endroits liés à la religion. Ce fait résulte de la proximité des ermitages avec l'habitat groupé. Or ces communautés sont à 50% des paroisses, il en découle que les ermitages sont construits non loin d'une église paroissiale. Dans 30% des cas, les signes religieux les plus proches d'un ermitage sont des églises. Mais ce premier bilan doit être nuancé. En effet, il faut savoir que, dans la zone géographique qui s'étend tout autour de la communauté, l'ermitage se trouve souvent entouré «*d'un désert religieux*». C'est-à-dire que, hormis l'église de la communauté, il est souvent le seul élément religieux à christianiser, l'espace qui s'étend immédiatement autour de lui. Ainsi 20% des ermitages sont loin de toute autre construction religieuse. Les constructions religieuses que l'on peut trouver aménagées à proximité des ermitages sont alors à plus de 25% des croix. Cela n'est pas étonnant. Les paroisses catholiques ont toujours été riches en croix, encore plus dans les régions proches de zones protestantes.

Ces croix sont majoritairement des croix des champs constituant des sortes d'appels à la prière. Elles peuvent également servir de bornes de délimitations du territoire de la communauté, ce qui explique leur fréquence. Dans seulement un cas, l'ermitage est proche d'un prieuré, à Choley-Ménillot, où l'ermitage est installé à proximité du prieuré du Val-de-Passey. Enfin, la coexistence ermitage-cimetière ne se rencontre qu'à Moutrot. Peut-être parce que évêques et curés désirent que cet espace sacré que constitue le cimetière le reste et ne soit pas un endroit où un solitaire puisse installer sa demeure et son potager.

Tout cela semble indiquer que les ermitages participent pleinement à la sacralisation de l'espace où ils jouent un rôle spécifique puisque, globalement, l'espace proche qui s'étend autour de l'ermitage n'est sacralisé que par lui seul.

### **1.2.3. Situation des ermitages par rapport aux voies de communication**

Un seul chiffre résume cette localisation : 95% des ermitages sont proches ou dominant une route ou un chemin. Le terme «*domine*» implique que ces ermitages sont alors visibles de ces différentes voies de communication. Ainsi, il marque, pour le voyageur, la sacralisation de l'espace. Cela s'explique peut-être par le fait que les routes sont plus fréquentées que les chemins et donc cela favorise facilement, dans l'esprit du voyageur, la prise de conscience de la sacralisation de l'espace.

Cette proximité ermitages-voies de communication, résulte de la proximité ermitages-lieux habités et des «*réseaux d'échanges*» existant entre ces deux endroits. Or, qui dit «*réseau d'échange*» dit voie de communication.

### **1.2.4. Situation des ermitages par rapport à l'hydrographie.**

L'importance du lien entre les ermitages et l'eau apparaît dans le fait que 50% des ermitages sont situés près d'un point d'eau. Au-delà de la portée symbolique de l'eau dans la religion chrétienne et de la christianisation des anciens lieux de culte païens liés à l'eau, cette proximité s'explique dans le quotidien par la nécessité pour les ermites de se trouver non loin d'un point d'eau, ne serait-ce que pour leur consommation courante. Mais, les différentes sortes de points d'eau ne semblent pas attirer les ermitages de la même manière. Ceux-ci sont surtout proches ou dominant un ruisseau. Par exemple, à Toul, l'ermitage Notre-Dame-de-Valcourt. Curieusement, les sources et les fontaines ne semblent pas propices à l'installation d'ermitages puisque aucun ermitage n'en est proche. Ce phénomène est identique en ce qui concerne les lacs, les étangs et les marais, endroits où seulement 7% des ermitages sont présents. À Choley, l'ermitage est proche de l'étang du Val-de-Passey. Nous sommes en effet en présence d'endroits peu propices à l'installation

humaine. Enfin, le fait que plus de 20% des ermitages soient à l'écart de tout cours d'eau surprend. Dans ce cas, ils doivent être envisagés comme un élément naturel parmi d'autres, sans déterminisme aucun sur la géographie de l'environnement de l'ermitage. C'est ce qui semble avoir lieu pour les ermitages de Blénod-lès-Toul et de Charmes-la-Côte.

### 1.2.5. Situation par rapport à l'espace humanisé

La localisation des ermitages est liée à la présence de l'homme. Dans cette société rurale de l'Ancien régime, ils sont installés là où l'homme travaille. On les retrouve donc majoritairement dans l'espace découvert et cultivé, comme c'est par exemple le cas à l'ermitage de Brionne à Manoncourt-en-Woëvre.

Mais, des ermitages sont installés à la lisière de forêts. Cela signifie qu'ils contribuent, dans l'esprit des populations, à borner les marges de l'espace quotidien qu'ils sacralisent également. Il ne faut pas oublier que la forêt, encore au XVIII<sup>ème</sup> siècle, apparaît comme un monde répulsif et parfois même dangereux. Parmi les ermitages situés sur cette frontière inconsciente de la mentalité des communautés, on peut citer l'ermitage Saint-Antoine à Pagny-derrière-Barine. Toutefois, il faut noter la présence d'ermitages, soit dans des forêts, soit dans des landes ou zones de friches. Cela concerne l'ermitage de Domgermain. Ces ermitages, localisés dans ces zones difficiles d'accès que sont les bois ou à l'écart de l'espace quotidien, celui du travail, quand ils sont situés dans des landes, représentent 27% des ermitages étudiés. Cela n'est pas rien. Or, ce sont des zones marginales, constituées de mauvaises terres. Dès lors, les ermitages peuvent apparaître comme un îlot de zones positives dans un endroit considéré comme répulsif. Par exemple, l'ermitage de Charmes-la-Côte est le centre d'un important pèlerinage<sup>29</sup>. Mais cette situation ne se retrouve pas dans tous les ermitages forestiers. Enfin, il faut constater que certains

ermitages, bien que dans une zone répulsive, sont, en même temps, localisés à peu de distance d'un chemin. C'est le cas de Notre-Dame-de-Menne de Blénod. D'autres sont proches de la lisière, comme l'ermitage Saint-Antoine de Pagny-derrière-Barine, ce qui atténue ce phénomène.

### 1.2.6. Situation par rapport au site.

Les ermitages sont liés à l'espace humanisé et économiquement dominé. Par conséquent, du point de vue de la topographie, ceux-ci sont installés dans des plaines ou sur des plateaux. Ainsi l'ermitage de Brionne à Manoncourt-en-Woëvre, dans le nord du doyenné, est localisé dans la plaine de la Woëvre.

Pour le reste, il ne semble pas y avoir de déterminisme, puisque se retrouvent des proportions d'ermitages assez proches de 20% au pied des reliefs et à mi-pente sur un versant. Cependant, les sommets apparaissent comme moins appréciés puisque seulement 7% des ermitages y sont localisés. Il s'y trouve l'ermitage Saint-Michel sur le sommet du même nom au nord de Toul.

Il ressort de cette étude de la localisation des ermitages qu'il est possible de donner une image de l'ermitage type. Celui-ci est proche de l'habitat groupé, donc proche d'autres signes religieux et n'est jamais éloigné des différentes voies de communication, principalement des chemins. Il est peu distant des cours d'eau qui sont plutôt des ruisseaux et se trouve dans un espace découvert et cultivé donc au pied du relief. À partir de cela, il est intéressant de constater que la localisation de l'ermitage a évolué dans le temps et ne correspond pas à l'idée reçue, fréquemment exprimée, de l'ermitage installé loin de tout dans un endroit inaccessible. En effet, il semble qu'à la différence du Moyen âge, à l'Époque moderne, l'ermitage se soit rapproché du monde quotidien.

29. MARTIN (P.), *Les chemins du sacré*, p.191.